

DÉLIBÉRATION N°CR 2025-018

DU 18 JUIN 2025

DÉSIGNATION ET REMPLACEMENT DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL RÉGIONAL DANS DIVERS ORGANISMES - JUIN 2025

Le conseil régional d'Île-de-France,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU le code de l'éducation ;

VU le code de l'environnement ;

VU le code du travail ;

VU le décret n° 2004-186 du 26 février 2004 modifié portant création de l'université Paris-Dauphine ;

VU le décret n° 2006-1592 du 13 décembre 2006 modifié portant création d'AgroParisTech ;

VU le décret n° 2007-448 du 25 mars 2007 modifié relatif à la composition, aux attributions et au fonctionnement des commissions départementales de présence postale territoriale ;

VU le décret n° 2014-1676 du 29 décembre 2014 portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Institut polytechnique du Grand Paris » ;

VU le décret n° 2014-1677 du 29 décembre 2014 modifié portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « Université Paris Lumières » ;

VU le décret n° 2015-1065 du 26 août 2015 modifié portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « HESAM Université » ;

VU le décret n° 2015-1927 du 31 décembre 2015 relatif à l'Établissement public d'aménagement de Paris-Saclay ;

VU le décret n° 2019-209 du 20 mars 2019 portant création de l'Université de Paris et approbation de ses statuts ;

VU la délibération n° CR 2021-034 du 21 juillet 2021 portant désignation et remplacement des représentants du conseil régional dans divers organismes ;

VU la délibération CR 2021-065 du 17 novembre 2021 portant désignation et remplacement des représentants du conseil régional dans divers organismes ;

VU la délibération n° CR 2024-027 du 29 mai 2024 portant désignation et remplacement des représentants du conseil régional dans divers organismes ;

VU la délibération n° CP 2025-056 du 27 mars 2025 relative aux politiques régionales de biodiversité ;

- VU** la convention constitutive de la Mission locale de la Plaine de France modifiée en 2014 ;
- VU** la convention triennale 2023-2025 de l'Observatoire Régional de Santé ;
- VU** les statuts de la Mission locale de La Lyr modifiés en 2009 ;
- VU** les statuts de la Mission locale pour l'emploi de la Dhuys modifiés en 2014 ;
- VU** les statuts de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne modifiés en 2016 ;
- VU** les statuts de l'Université Paris VIII Vincennes – Saint-Denis modifiés en 2016 ;
- VU** les statuts de l'Université d'Évry-Val-d'Essonne modifiés en 2016 ;
- VU** les statuts de Sorbonne Université modifiés en 2017 ;
- VU** les statuts de la Mission locale intercommunale de Poissy – Conflans-Sainte-Honorine (MLIPC) modifiés en 2017 ;
- VU** les statuts de la COMUE Paris-Est Sup modifiés en 2018 ;
- VU** les statuts de l'Université Paris Sciences et Lettres modifiés en 2019 ;
- VU** les statuts de l'Université Sorbonne Paris Nord modifiés en 2019 ;
- VU** les statuts de l'association Paris EUROPLACE modifiés en 2019 ;
- VU** les statuts de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 modifiés en 2020 ;
- VU** les statuts de l'Université Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines modifiés en 2020 ;
- VU** les statuts de l'Université Paris II Panthéon-Assas modifiés en 2020 ;
- VU** les statuts de l'Université de Paris Nanterre modifiés en 2020 ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) modifiés en 2020 ;
- VU** les statuts de la Mission locale pour l'emploi des jeunes d'Aulnay-sous-Bois modifiés en 2020 ;
- VU** les statuts de l'Etablissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs modifiés le 19 mars 2025 ;
- VU** le règlement intérieur de la commission départementale de présence postale territoriale de Paris (CDPPT 75) modifié en 2020 ;
- VU** le règlement intérieur de la CDPPT 77 modifié en 2020 ;
- VU** le règlement intérieur de la CDPPT 78 modifié en 2020 ;
- VU** le règlement intérieur de la CDPPT 91 modifié en 2020 ;
- VU** le règlement intérieur de la CDPPT 94 modifié en 2020 ;
- VU** le règlement intérieur de la CDPPT 95 modifié en 2020 ;

VU le règlement intérieur de la CDPPT 92 modifié en 2021 ;

VU le règlement intérieur de la CDPPT 93 modifié en 2021 ;

VU le rapport n°CR 2025-018 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Secteur Relance, Attractivité, Développement économique et Innovation

Désigne aux **Conseil d'administration, comité de pilotage et assemblée générale de Paris EUROPLACE**, pour un mandat de quatre ans : un représentant siégeant à la fois au conseil d'administration, au comité de pilotage et à l'assemblée générale, au scrutin majoritaire à deux tours, tel que figurant en annexe 1 à la présente délibération.

Article 2 : Secteur Logement, Aménagement durable du territoire et SDRIFE

Désigne aux **huit Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT)**, pour un mandat de trois ans : deux représentants et leur suppléant au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges à la plus forte moyenne, tels que figurant en annexe 2 à la présente délibération.

Article 3 : Secteur Solidarités, Santé et Famille

Désigne au **Directoire de l'Observatoire Régional de Santé (ORS)** : cinq représentants, dont le Vice-Président en charge du secteur santé, au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges à la plus forte moyenne, tels que figurant en annexe 3 à la présente délibération.

Article 4 : Secteur Transition écologique, Climat et Biodiversité

Désigne au **Conseil d'administration d'Île-de-France Nature**, pour un mandat de trois ans, à partir du 1^{er} novembre 2025 : dix-sept représentants au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges à la plus forte moyenne, tels que figurant en annexe 4-a à la présente délibération.

Désigne au **Comité syndical de l'Etablissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs** : un représentant titulaire au scrutin majoritaire à deux tours, tel que figurant en annexe 4-b à la présente délibération.

Article 5 : Secteur Administration générale, Efficacité administrative et Dialogue social

S'agissant de la **Commission de délégation de service public (CDSP)** :

Décide que le mandat des membres désignés par l'assemblée régionale à la **Commission de délégation de service public (CDSP)** est d'un an et court du 1^{er} septembre au 31 août suivant. Tout élu désigné en cours d'année achève son mandat au 31 août.

Désigne à la **Commission de délégation de service public (CDSP)**, pour un mandat d'un

an pour la période du 1er septembre 2025 au 31 août 2026 : cinq représentants et leurs suppléants au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges au plus fort reste, tels que figurant en annexe 5-a à la présente délibération.

Propose, lorsqu'un membre titulaire de la **Commission de délégation de service public (CDSP)** est définitivement empêché, de le remplacer par le suppléant inscrit sur la même liste et dans l'ordre de la liste.

S'agissant de la **Commission d'appel d'offres (CAO), au jury de concours et au jury de conception-réalisation et marchés globaux de performance** :

Décide que le mandat des membres désignés par l'assemblée régionale à la **Commission d'appel d'offres (CAO), au jury de concours et au jury de conception-réalisation et marchés globaux de performance**, est d'un an et court du 1^{er} septembre au 31 août suivant. Tout élu désigné en cours d'année achève son mandat au 31 août.

Désigne à la **Commission d'appel d'offres (CAO), jury de concours, jury de conception réalisation et marchés globaux de performance**, pour la période du 1er septembre 2025 au 31 août 2026 : cinq représentants et leurs suppléants au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges au plus fort reste, tels que figurant en annexe 5-b à la présente délibération.

Article 6 : Secteur Emploi et Formation

Désigne aux **Instances des missions locales**, tels que figurant en annexe 6 à la présente délibération :

Deux représentants et de leur suppléant au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges à la plus forte moyenne :

- à l'**AG de la Mission locale intercommunale du Nord-Ouest Val-de-Marne (INNOVAM)**, située à Cachan : pour un mandat de deux ans.

Un représentant et de son suppléant au scrutin majoritaire à deux tours :

- à l'**AG et au CA de la Mission locale pour l'emploi des jeunes d'Aulnay-sous-Bois** : pour un mandat de deux ans ;
- à l'**AG et au CA de la Mission locale pour l'emploi de la Dhuys**, située à Clichy-sous-Bois : pour un mandat de deux ans.

Un représentant au scrutin majoritaire à deux tours :

- à l'**AG et au CA de la Mission locale de la Plaine de France**, située à Mitry-Mory : pour un mandat de trois ans renouvelable ;
- à l'**AG, au CA et au bureau de la Mission locale intercommunale de Poissy – Conflans-Sainte-Honorine (MLIPC)**, située à Poissy : pour un mandat de trois ans renouvelable ;
- à l'**AG et au CA de la Mission locale de La Lyr**, située à Pantin : pour un mandat de deux ans.

Article 7 : Secteur Recherche et Enseignement supérieur

Désigne pour un mandat de quatre ans, un représentant au scrutin majoritaire à deux tours, tel que figurant en annexe 7 à la présente délibération, aux **conseils d'administration des universités** suivantes :

- Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
- Sorbonne Université

- Université Paris Sciences et Lettres (PSL)
- Université Sorbonne Paris Nord
- Université Paris VIII Vincennes – Saint-Denis
- Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)
- Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)

Désigne, pour un mandat de quatre ans, un représentant et son suppléant du même sexe au scrutin majoritaire à deux tours, tels que figurant en annexe 7 à la présente délibération, aux **conseils d'administration des universités** suivantes :

- Université de Paris
- Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3
- Université Paris-Dauphine
- CY Cergy Paris Université
- Université Paris-Saclay

Désigne, pour un mandat de quatre ans, un représentant et son suppléant du même sexe au scrutin majoritaire à deux tours, tels que figurant en annexe 7 à la présente délibération, aux **conseils d'administration et aux commissions de la recherche des universités** suivantes :

- Université Paris II Panthéon-Assas
- Université Paris Nanterre
- Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE)

Désigne, pour un mandat de quatre ans, un représentant au scrutin majoritaire à deux tours, tel que figurant en annexe 8 à la présente délibération, aux **conseils d'administration des communautés d'universités et établissements (COMUE)** suivantes :

- HESAM Université
- Université Paris Lumières (UPL)
- Paris-Est Sup

Désigne au **conseil d'administration de la COMUE Institut polytechnique du Grand Paris (IPGP)**, pour un mandat de cinq ans : un représentant et son suppléant du même sexe au scrutin majoritaire à deux tours, tels que figurant en annexe 7 à la présente délibération.

Désigne aux **conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Paris, Créteil et Versailles**, pour un mandat de deux ans : un représentant et son suppléant au scrutin majoritaire à deux tours, tels que figurant en annexe 7 à la présente délibération.

Désigne au **conseil d'administration de l'Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)**, pour un mandat de quatre ans : un représentant et son suppléant au scrutin majoritaire à deux tours, tels que figurant en annexe 7 à la présente délibération.

Article 8 : Remplacement des représentants du conseil régional dans divers organismes

Procède aux remplacements figurant en annexe 8 à la présente délibération.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉCRESSE

Acte rendu exécutoire le 18 juin 2025, depuis réception en préfecture de la région Île-de-France le 18 juin 2025
(référence technique : 075-237500079-20250618-lmc1240319-DE-1-1) et affichage ou notification le 18 juin 2025.

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours
devant le tribunal administratif territorialement compétent.

ANNEXES A LA DELIBERATION

Annexe 1 - Paris EUROPLACE

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°1.

**Conseil d'administration, comité de pilotage et assemblée générale de Paris
EUROPLACE**

Désigne, pour un mandat de quatre ans, un représentant siégeant à la fois au conseil d'administration, au comité de pilotage et à l'assemblée générale, au scrutin majoritaire à deux tours :

M. Jean-Roger DAVIN

Annexe 2 - CDPPT

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°2.

Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT)

Désigne, pour un mandat de trois ans, deux représentants et leur suppléant au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges à la plus forte moyenne :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CDPPT 75	Mme Nelly GARNIER M. Jack-Yves BOHBOT	M. Pierre LISCIA Mme Alix BOUGERET
CDPPT 77	M. Jean-Louis DURAND M. Benoît CHEVRON	M. Pierre LISCIA Mme Alix BOUGERET
CDPPT 78	M. Thomas GOURLAN Mme Sandrine BERNO DOS SANTOS	Mme Anne MESSIER Mme Anne CABRIT
CDPPT 91	M. Gérard HEBERT M. Faten HIDRI	Mme Aurélie GROS Mme Marianne DURANTON
CDPPT 92	M. Pierre DENIZIOT Mme Anne-Louise MÉSADIEU	M. Denis GABRIEL Mme Nassera HAMZA
CDPPT 93	Mme Christine CERRIGONE M. Geoffrey CARVALHINHO	M. Stephen HERVÉ M. Ludovic TORO
CDPPT 94	Mme Yasmine CAMARA M. Romain MARIA	Mme Elise GONZALES Mme Marie-Eve PERRU
CDPPT 95	M. Jean-François RENARD M. Benjamin CHKROUN	M. Xavier MELKI M. Benoît JIMENEZ

Annexe 3 - Observatoire Régional de Santé (ORS)

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°3.

Directoire de l'Observatoire Régional de Santé (ORS)

Désigne cinq représentants, dont le Vice-Président en charge du secteur santé, au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges à la plus forte moyenne :

Mme Farida ADLANI

M. Ludovic TORO

Mme Sandrine LAMIRÉ

Mme Agnès RICARD-HIBON

M. Christophe PRUDHOMME

Annexe 4a - Île-de-France Nature

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°4-a.

Conseil d'administration d'Île-de-France Nature

Désigne, pour un mandat de trois ans, dix-sept représentants au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges à la plus forte moyenne :

M. Geoffrey CARVALHINHO

M. Benoît CHEVRON

M. Jérôme REGNAULT

Mme Sophie DESCHIENS

M. Jean-François RENARD

Mme Jeanne D'HAUTESERRE

M. Olivier BLOND

Mme Huguette FOUCHÉ

M. Benjamin CHKROUN

Mme Florence DE PAMPELONNE

Mme Charlotte LIBERT

M. Jean-Luc DUMESNIL

M. Didier MIGNOT

Mme Stéphanie LE MEUR

M. Vianney ORJEBIN

M. Laurent MORIN

Mme Aurélie TAQUILLAIN

Annexe 4b - EPTB Seine Grands Lacs

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°4-b.

Comité syndical de l'Etablissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs

Désigne un représentant au scrutin majoritaire à deux tours :

M. James CHERON

Annexe 5-a - CDSP

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°5-a.

Commission de délégation de service public (CDSP)

Désigne, pour un mandat d'un an, cinq représentants et leurs suppléants au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges au plus fort reste :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Christel ROYER	M. Romain MARIA
Mme Sylvie PIGANEAU	M. Habib SHOUKRY
M. Gérard HEBERT	M. Thierry HEBBRECHT
Mme Elodie DUCROHET	Mme Armelle JULIARD-GENDARME
M. Philippe JURAVER	M. François DAMERVAL

Annexe 5-b - CAO

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°5-b.

Commission d'appel d'offres (CAO), au jury de concours et au jury de conception-réalisation et marchés globaux de performance

Désigne, pour un mandat d'un an, cinq représentants et leurs suppléants au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges au plus fort reste :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Sébastien EYCHENNE	M. Thierry HEBBRECHT
M. Jack-Yves BOHBOT	M. Gérard HEBERT
Mme Sylvie PIGANEAU	M. Geoffrey CARVALHINHO
Mme Florence DE PAMPELONNE	Mme Murielle MARTIN-CHAM
M. François DAMERVAL	Mme Céline MALAISE

Annexe 6 - Instances des missions locales

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°6.

Instances des missions locales

Désigne deux représentants et leur suppléant au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges à la plus forte moyenne :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
AG de la Mission locale intercommunale du Nord-Ouest Val-de-Marne (INNOVAM)	M. Romain MARIA Mme Yasmine CAMARA	Mme Marie-Eve PERRU M. Thierry HEBBRECHT

Désigne un représentant et son suppléant au scrutin majoritaire à deux tours :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
AG et au CA de la Mission locale pour l'emploi des jeunes d'Aulnay-sous-Bois	M. Bruno BESCHIZZA	M. Stephen HERVÉ
AG et au CA de la Mission locale pour l'emploi de la Dhuys	Mme Murielle MARTIN-CHAM	M. Ludovic TORO

Désigne un représentant au scrutin majoritaire à deux tours :

	TITULAIRES
AG et au CA de la Mission locale de la Plaine de France	M. Jean-Louis DURAND
AG, au CA et au bureau de la Mission locale intercommunale de Poissy – Conflans-Sainte-Honorine (MLIPC)	Mme Josiane SIMON
AG et au CA de la Mission locale de La Lyr	M. Geoffrey CARVALHINHO

Annexe 7 - Secteur Recherche et enseignement supérieur

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°7.

Secteur Recherche et enseignement supérieur

Conseils d'administration et commissions de la recherche des universités

Désigne, pour un mandat de quatre ans, un représentant titulaire et un représentant suppléant, le cas échéant et du même sexe, au scrutin majoritaire à deux tours :

	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMMISSION DE LA RECHERCHE
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	Mme Béatrice LECOUTURIER	<i>Non concerné</i>
Sorbonne Université	Mme Béatrice LECOUTURIER	<i>Non concerné</i>
Université Paris Sciences et Lettres (PSL)	Mme Alexandra SZPINER	<i>Non concerné</i>
Université Sorbonne Paris Nord	Mme Farida ADLANI	<i>Non concerné</i>
Université Paris VIII Vincennes – Saint- Denis	Mme Murielle MARTIN-CHAM	<i>Non concerné</i>
Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)	M. Thierry HEBBRECHT	<i>Non concerné</i>
Université de Versailles – Saint-Quentin-en- Yvelines (UVSQ)	Mme Sylvie PIGANEAU	<i>Non concerné</i>
Université de Paris	M. Jean-Pierre LECOQ (Titulaire) M. Jérémie REDLER (Suppléant)	<i>Non concerné</i>
Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3	Mme Valérie MONTANDON (Titulaire) Mme Armelle JULIARD- GENDARME (Suppléante)	<i>Non concerné</i>
Université Paris- Dauphine	M. Jérémie REDLER (Titulaire) M. Yann WEHRLING (Suppléant)	<i>Non concerné</i>
CY Cergy Paris Université	Mme Stéphanie VON EUW (Titulaire) M. Xavier MELKI (Suppléant)	<i>Non concerné</i>
Université Paris-Saclay	Mme Elodie DUCROHET (Titulaire) Mme Sylvie CARILLON (Suppléante)	<i>Non concerné</i>
Université Paris II Panthéon-Assas	M. Jean-Pierre LECOQ (Titulaire) M. Olivier MOUSSON	Mme Marie-Do AESCHLIMANN (Titulaire) Mme Florence PORTELLI

	(Suppléant)	(Suppléante)
Université Paris Nanterre	Mme Nassera HAMZA (Titulaire) Mme Sylvie MARIAUD (Suppléante)	M. Denis GABRIEL (Titulaire) M. Mathieu CUIP (Suppléant)
Université d'Évry-Val-d'Essonne (UEVE)	Mme Sandrine LAMIRÉ-BURTIN (Titulaire) Mme Aurélie GROS (Suppléante)	Mme Sylvie CARILLON (Titulaire) Mme Marianne DURANTON (Suppléante)

Conseils d'administration des communautés d'universités et établissements (COMUE)

Désigne, pour un mandat de cinq ans, un représentant au scrutin majoritaire à deux tours :

	TITULAIRE
HESAM Université	Mme Béatrice LECOUTURIER
Université Paris Lumières (UPL)	Mme Christine CERRIGONE
Paris-Est Sup	Mme Angela PASCOA DOS SANTOS

Conseil d'administration de la COMUE Institut polytechnique du Grand Paris (IPGP)

Désigne, pour un mandat de cinq ans, un représentant et son suppléant au scrutin majoritaire à deux tours :

Mme Armelle JULIARD-GENDARME (titulaire)

Mme Elodie DUCROHET (suppléante)

Conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Paris, Créteil et Versailles

Désigne, pour un mandat de deux ans, un représentant et son suppléant au scrutin majoritaire à deux tours :

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Académie de Paris	M. Jérémie REDLER	M. Jean-Pierre LECOQ
Académie de Créteil	M. Thierry HEBBRECHT	Mme Laure-Agnès MOLLARD-CADIX
Académie de Versailles	Mme Sylvie PIGANEAU	Mme Huguette FOUCHE

Conseil d'administration de l'Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)

Désigne, pour un mandat de quatre ans, un représentant et son suppléant au scrutin majoritaire à deux tours :

Mme Marie-Eve PERRU

M. Olivier BLOND

Annexe 8 - Remplacements

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°8.

BULLETIN DE VOTE N°8
REMPLACEMENT DES REPRÉSENTANTS
DU CONSEIL RÉGIONAL DANS DIVERS ORGANISMES

SCRUTIN DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU MERCREDI 18 JUIN 2025

RAPPORT CR 2025-018

DÉMISSIONS

CANDIDATURES

Jury de sélection PM'up

Geoffrey CARVALHINHO (IDFR)	Titulaire	Habib SHOUKRY (IDFR)
-----------------------------	-----------	----------------------

LGT René Descartes (Montigny-le-Bretonneux)

Elodie PROT*	Suppléante	Christophe ROUESNE*
--------------	------------	---------------------

LG Jacques Prévert (Versailles)

Luc CHABAUDIE*	Suppléant	Elodie PROT*
----------------	-----------	--------------

LGT Jacques Monod (Clamart)

Carine MARTINI-PEMEZEC (IDFR)	Suppléante	Carl SEGAUD (IDFR)
-------------------------------	------------	--------------------

LPO Montesquieu (Le Plessis-Robinson)

Jean-Didier BERGER (IDFR)	Suppléant	Charlotte BAELE (IDFR)
---------------------------	-----------	------------------------

Maison de l'emploi et de la formation (MEF) de Nanterre

Nassera HAMZA (IDFR)	Titulaire	Mathieu CUIP (IDFR)
----------------------	-----------	---------------------